

Camaret-sur-Mer le 8 avril 2019

Pêcheurs plaisanciers. 38 brassières révisées



À l'issue d'une matinée de vérification par les bénévoles de 38 brassières, Michel Le Guen (à gauche), président de l'Amicale des pêcheurs Plaisanciers, aux côtés de Paul Vinay (au centre), vice-président de la Fédération nationale, a remis un chèque de soutien à Claire Ferré, présidente de la station locale de la SNSM.

Samedi matin, l'amicale des pêcheurs plaisanciers de Camaret (APPC) a organisé, pour la deuxième année consécutive, une journée contrôle des brassières auto-gonflables. Pour l'occasion, Paul Vinay, président des associations du Finistère et de Bretagne et vice-président de la Fédération nationale, était présent aux côtés de Michel Le Guen, président de l'amicale camarétoise, et des bénévoles qui ont pris part à cette vérification. « L'amicale de Camaret est, actuellement, la seule à effectuer ce type de manifestation. Nous allons généraliser ce type d'action au niveau fédéral. Nous attirons aussi l'attention des propriétaires pour qu'ils gardent dans leur bateau un matériel en bon état ».

Treize brassières périmées et deux autres hors d'usage

Olivier Nosetti et Daniel Delamotte, responsables de sécurité, précisent qu'ils ont contrôlé 38 brassières appartenant principalement à des adhérents de l'association. « Treize brassières étaient périmées : le système a été changé dans la journée, le Comptoir de la mer ayant mis un certain nombre de pièces à disposition au prix réglementaire, précise Olivier Nosetti. Deux brassières ont été déclarées hors d'usage ».

Un chèque remis à la SNSM

À l'issue de la matinée, l'équipe de bénévoles a accueilli Claire Ferré, présidente de la station SNSM (Société nationale de sauvetage en mer), pour la remise d'un chèque, l'APPC apportant annuellement son soutien à la SNSM. Après avoir remercié Michel Le Guen, président de l'Amicale, Claire Ferré a précisé que l'équipe de la SNSM sera heureuse d'accueillir prochainement les adhérents sur le « Notre-Dame de Rocamadour », récemment révisé.